

2.4 – Expression plastique : territoires et paysages imaginaires

Responsable de l'enseignement	Bernard BRUNET
Equipe enseignante	Bernard BRUNET, paysagiste et urbaniste Jacques Francescini, plasticien Jean-François Rodriguez, architecte

Modalités pédagogiques :

Cet enseignement est mutualisé avec l'enseignement B 8-3 de la formation Paysagiste DPLG. Les étudiants des deux formations sont amenés à travailler en groupes mixtes.

Nombre d'heures encadrées	CM :	TD : 30h
Ateliers libres et évaluation du temps de travail personnel	25 h	
ECTS	2	
Objet et position théorique	<p>Cet enseignement a pour objectif d'amener l'étudiant à développer sa sensibilité et sa créativité plastique et paysagère par un travail plastique sur le lieu. Il s'agit d'exprimer une qualité plastique et paysagère, d'élaborer une poétique et une symbolique du lieu.</p> <p>A partir de l'expérience du lieu, l'étudiant élabore et réalise un projet plastique in-situ.</p> <p>Un temps essentiel doit être consacré au choix du lieu et à l'élaboration d'un regard, d'une pensée et d'une relation au lieu : quel est le sens du lieu et du paysage ? quel est le sens de l'acte plastique par rapport au lieu et au paysage ?</p> <p>La démarche conceptuelle, plastique et poétique est libre. Elle explore les fondamentaux des arts plastiques et de la composition de l'espace : la géométrie et les tracés (points, lignes, surfaces), le travail de la matière, de la couleur et de la lumière.</p> <p>La création doit exprimer un dialogue personnel avec le lieu : déceler, révéler, signaler, interpréter, s'approprier le lieu... L'acte plastique in-situ est un travail sur la situation, l'orientation, l'intériorité et l'extériorité, le seuil et la limite, la relation nature/artéfact, le lien et le signe.</p> <p>La réalisation sera effectuée avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les matériaux trouvés sur le territoire - des matériaux (dégradables et non impactants sur l'environnement) apportés par l'étudiant (après validation par les enseignants). - exceptionnellement et selon leurs possibilités, les S.T. de la commune pourront apporter un soutien technique. <p>Ce regard sur le lieu et cette démarche plastique doivent être partageables et se concrétiseront par une exposition de photographies des actes plastiques réalisés in-situ.</p> <p>Pour des raisons pédagogiques et de sécurité, le choix des lieux (espace public obligatoirement) et les projets plastiques devront être présentés préalablement et validés par les enseignants. Selon les cas, ils seront éphémères ou pourront être maintenus en place avec l'accord de la commune. Après avoir photographié la création, le lieu sera donc selon les cas remis en état (réversibilité, aucune dégradation n'étant tolérée) ou bien les réalisations seront maintenues en place après accord préalable obligatoire des enseignants.</p>	
Objectifs pédagogiques	<p>Stimuler la créativité.</p> <p>Approfondir l'expérience sensible et poétique du lieu.</p> <p>Approfondir la question du sens dans la relation au lieu et l'acte plastique.</p> <p>Expérimenter et finaliser des techniques d'expression plastiques et graphiques</p>	
Déroulement	<p>Séance 1 : découverte et atelier préparatoire</p> <p>8h30 : RDV à l'ENSAP pour départ ensemble</p> <p>9h30 : Présentation du travail sur le site.</p> <p>10h - 16h : Découverte, choix des lieux, croquis de recherche, définition des moyens d'intervention (matériaux, outils).</p> <p>16-18h : Présentation aux enseignants pour validation. Aucun projet ne peut être réalisé sans validation préalable.</p> <p>Séance 2 : première mission de création plastique</p> <p>9h30 : Séance de démarrage. Confirmation des moyens mis en œuvre (matériaux, outils) et des lieux de projet.</p> <p>10h :30 Atelier de terrain :</p> <p style="padding-left: 40px;">. création in-situ</p> <p style="padding-left: 40px;">. photographies</p> <p>17h : bilan de la première mission, validations complémentaires pour la séance 3.</p> <p>17h30 : examen des réalisations pour conservation ou remise en état</p> <p>Chaque création en cours doit être examinée par les enseignants durant la journée en présence des étudiants (présence obligatoire sur le terrain de 9h30 à 18h).</p>	

Productions - expositions	<p>Séance 3 : deuxième mission de création plastique Idem 2 Séance 4 : installation et jury 9h30 : Installation de l'exposition 14-18h : Jury final</p> <p>Le travail sera effectué par groupe mixte de 3 étudiants (principe : 2 étudiants formation DPLG/ 1 étudiant CIEPT). Chaque groupe réalisera et exposera, pour chaque création 1 panneau format raisin présentant: une ou des photographies - 1 titre - un texte de 5/6 lignes (présentant la situation et le sens de l'acte plastique) + éventuellement des éléments de recherche. Pour chaque panneau : noms – école – année – enseignement. L'évaluation est double : elle s'effectue durant la réalisation et en fin de journée en présence des étudiants et au regard des documents exposés. Les documents seront également remis en fichiers numériques.</p>
---------------------------	--

Evaluation :

Modalités d'évaluation	<p>Contrôle continu 50 % Rendu final : 50 %</p>
Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - qualité et efficience du regard porté sur les lieux. - inventivité, créativité, capacité d'imagination. - lisibilité du sens de l'œuvre et qualités plastiques et poétiques générales. - cohérence entre concept et expression concrète. - Maîtrise des principes plastiques (principes de composition, contrastes, couleurs, etc.). - expérimentation et élaboration d'une écriture plastique personnelle. - cohérence entre objectifs et choix et réalisation technique.